



Éclairiez moi svp, mon ex veut me reprendre ses cadeaux

Par **yaya07**, le **28/07/2009** à **02:00**

Bonjour,

Ahhh l'aide, en pleine séparation mon ex petit ami ,pas de mariage ou contrat ,me réclame deux véhicules qu 'il a payé,ils sont à mon nom.Il me parle de tribunal administratif qui tranchera s'il apporte la preuve qu 'il a tout payé!Mais si c'est un cadeau!A t il droit vraiment à me les réclamer légalement ou suis je en mon bon droit de tout revendre !!!!Merci à tous.

Par **LCJ**, le **28/07/2009** à **12:32**

Bonjour,

Sachez tout d'abord, que le tribunal administratif n'est pas compétent.

Concernant, les véhicules s'ils sont à son nom ils lui appartiennent. Et surtout ne prenez par le risque de vendre la propriété d'autrui.

Bon courage

La Conciergerie Juridique
contact@conciergeriejuridique.com

Par **yaya07**, le **28/07/2009** à **12:50**

les vehicules réclamés sont à mon nom!!!! suis je obligé de lui rendre s il prouve q il les a acheté!merci

Par **LCJ**, le **28/07/2009** à **13:07**

Madame,

Si la voiture est à votre nom, elle vous appartient.

De plus, vous pouvez demontrer que vous en faites bonne possession : par l'usage, par le paiement des assurances ...

Votre ami pourra toujours tenter de réclamer le remboursement des sommes d'argent en invoquant que c'était un "prêt" mais en aucun cas les véhicules.

Si vous avez des documents (lettre, mail...) qui laisse entendre que c'etait un cadeau, gardez les bien!

Bien à vous,

La Conciergerie Juridique